DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Bien Vivre

à Saint Amant de Boixe

Formulaire de contact pour vous exprimer :

- Vous avez une remarque à nous faire ?
- Vous avez une question à nous poser à propos de la gestion de la Commune ?
- Vous désirez des précisions sur tel ou tel projet, sur telle ou telle réalisation ?
- Vous avez des propositions à nous faire, une idée à partager ?

Il vous suffit d'écrire en bas de cette page, de l'expédier ou de la déposer à la mairie. Une réponse en retour vous parviendra le plus rapidement possible. Naturellement, nous ne tiendrons pas compte des envois anonymes.

Nous vous rappelons d'autre part que vous pouvez également nous contacter par l'intermédiaire du formulaire de notre site internet
www.saintamantdeboixe.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Vos questions ou suggestions :

Bien Vivre

à Saint Amant de Boixe

Informations municipales - Septembre 2015

Aménagement du bourg

L'information et la concertation

La réflexion sur l'aménagement de la traverse du bourg, lancée par la Municipalité en novembre 2013 et préparée depuis, dans la transparence et la concertation, se poursuit.

- à ce jour 4 bulletins municipaux ont été consacrés à ce sujet, 2 réunions publiques dont une a donné lieu à un compte-rendu d'un journaliste professionnel dans Charente Libre, ont permis l'information et l'expression de chacun,
- une expérimentation de trois semaines a permis de vérifier la faisabilité du projet de sens unique,
- des échanges de courriers et des rencontres avec le Maire pour ceux qui le demandaient ont permis des compléments d'information.

Pour ce qui est de la mise au point et de la réalisation du projet nous continuons à travailler en collaboration avec différents partenaires (Services du Conseil Départemental et de l'Etat et les bureaux d'études Concept Paysage et Imotep 17 qui ont réalisé de nombreux aménagements de bourg en Charente et dans la Région).

Des oppositions au projet

Pour l'information de chacun, je précise que quelques Saintamantois ont formé un groupe d'opposants au projet de sens unique, avec il me semble des motivations différentes pour quelques-uns.
Disons tout de suite que je ne conteste à personne le droit de ne pas être d'accord sur un projet municipal et de le dire. Ce simple exercice porte d'ailleurs un nom, c'est celui de démocratie. Mais je ne connais aucun projet d'importance, même ceux qui plus tard font l'unanimité d'une population, qui au départ ne suscite des oppositions. C'est de la nature même de tout changement. Cependant, ces oppositions qui se sont déjà exprimées à l'occasion des différents temps de concertation ne peuvent refuser de prendre en compte l'intérêt plus général de l'ensemble de la population. Le bourg n'est quand même pas sanctuarisé à un point tel, et la population rigidifiée dans des habitudes de circulation, qu'aucun aménagement cohérent et proposant la mise en sécurité de l'ensemble de la traversée du bourg, ne serait possible.

AUJOURD'HUI
rue basse et rue haute en double sens

Vitesse limitée à 50 km/h.

Les trottoirs ne sont pas aux normes voire inexistants

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi : fermée toute la journée
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 13h30 à 17h

Tél. **05 45 39 72 15** - Fax : 05 45 22 71 79
N° urgence : 06 07 29 20 81
E.mail : mairie@saintamantdeboixe.fr
www.saintamantdeboixe.fr
www.abbaye.saintamantdeboixe.fr

Le choix du Conseil Municipal

Le 11 septembre, dans les délais qui avaient été annoncés dans le journal municipal, **le Conseil Municipal a retenu, par 14 voix pour et 1 voix contre, l'avant projet d'aménagement du bourg avec sens unique.** A partir de ce vote le maître d'œuvre, Concept Paysage - Imotep 17, va établir un projet concret qui sera discuté publiquement et amendé et qui devra intégrer tous les éléments de notre demande.

Le rappel des éléments de notre demande

L'aménagement de la traversée du bourg est une opération attendue depuis très longtemps. C'est aussi une opération difficile, globale, et qui peut naturellement remettre en question certaines habitudes de la population. Ces difficultés, on le comprend, expliquent peut-être les hésitations depuis des dizaines d'années à se risquer à une telle entreprise. L'augmentation de la circulation automobile, la vitesse excessive, les dangers que cela représente pour les piétons dans une Commune qui n'a pas de trottoirs sécurisés, le manque de stationnement, dans le bourg et certaines habitudes de facilité mais qui n'en sont pas moins dangereuses, nous imposent la recherche d'un aménagement d'ensemble. On ne résoudra pas le problème de l'aménagement à Saint Amant en truffant nos rues de « gendarmes couchés » ou en mettant des radars un peu partout comme certains, en toute bonne foi, peuvent le croire.

L'aménagement que nous proposerons sera donc un aménagement répondant d'abord à nos impératifs de sécurité :

- Le sens unique de circulation (Personne je crois ne peut contester qu'il s'agit là d'un facteur de sécurisation essentiel)
- Des aménagements permettant de limiter de façon drastique la vitesse à 30 km/h
- La création de vrais trottoirs
- L'augmentation des places de stationnement
- La limitation des gros tonnages (A ce sujet nous sommes dans une négociation, qui apparaît positive, avec le Conseil Départemental, la Commune de Montignac accompagnant notre démarche.)

L'aménagement sera aussi un facteur essentiel de l'embellissement de notre Commune. Chacun est bien conscient des efforts importants que nous faisons pour valoriser Saint Amant, l'animer, y attirer des visiteurs et des professionnels. Cet embellissement sera une aide nécessaire et un sujet de satisfaction pour tous.

Le financement

L'opération aura lieu en trois tranches dont l'ordre n'est pas déterminé (Rue Basse, rue du Centre, Parvis de l'église et Place de la Mairie (parking plus circulation). Cet aménagement permettra aussi de réaliser sans nouvelles dépenses une partie des travaux d'accessibilité qui nous seraient, de toute façon, imposés et permettront, à l'occasion des travaux sur la voirie, le remplacement de la grosse conduite d'eau rue du Centre devenue poreuse.

Le coût de l'opération sera de 1,5 million d'€ ce qui représente, pour donner un exemple d'investissement municipal existant, le montant de la réalisation en 2008 de l'assainissement collectif à La Fichère et à Nitrat. Cet investissement sera financé par les subventions de l'Etat, de la Région, du Département, par la réserve parlementaire, par un prélèvement sur les fonds propres de la Commune compte tenu des résultats budgétaires excédentaires antérieurs) et éventuellement en complément par un emprunt. Je précise que notre Commune a un taux d'endettement particulièrement faible (3 emprunts en cours : boulangerie, boucherie, restaurant, dont les annuités sont couvertes par des loyers en retour.)

Le Maire,
Bernard LACŒUILLE

DEMAIN
rue basse et rue haute en sens unique

La vitesse sera limitée à 30 km/h.

La voie mesurera 3,20 m de large (largeur utile en sens unique qui permet aussi de limiter la vitesse).

Les trottoirs disposeront de bordures de chaque coté et seront aux normes accessibilité des deux côtés.

Le PLUS Associatif

Année 2015/2016

Bulletin à remettre à l'association sportive ou culturelle concernée pour bénéficier d'une aide municipale de 20 €

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

_____

Association : _____

Signature des parents

Date de remise à l'association : _____

JADIS : LE PASSÉ DE NOTRE RÉGION A UN AVENIR

L'association Au Fil du temps le canton de Saint-Amant-de-Boixe présentera le n° 14 de sa revue d'histoire locale Jadis… à la salle des fêtes de Vars (à côté de la mairie), le samedi 26 septembre 2015 à 15 h 30. À cette occasion, une conférence sur les empliers en Charente sera présentée par Anaël Vignet.

Comme pour les années précédentes, le sommaire de la revue témoigne de la variété des sujets abordés :
- Dolmen de la Boixe
- Brève histoire de Jadis
- Le château de Beaumont à Vars
- Les Maisons de vignes
- Le parcours d'un maçon limousin en Charente
- De Dom Rémi Carré à l'orgue renaissance
- La translation du cimetière de Xambes
- Mauvais temps et pauvreté à la veille de la Révolution française (1783-1785)
- Le moulin de Marsac
- Le château d'eau de Villejoubert

Saint-Amant-de-Boixe : 150 ans d'école publique
- Vous les avez peut-être connus
- Ambérac : le régénérateur pulmonaire de Dr Bouyer.

Fidèle à sa ligne éditoriale, Jadis… souhaite rassembler tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale. Vous pouvez nous aider dans notre démarche en rejoignant l'association, en nous proposant un article (ou un sujet d'article) ou en nous signalant tous documents en votre possession (photos anciennes, lettres, en-têtes de factures, témoignage oral ou écrit, objet du temps passé...).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le relais de la revue près de chez vous (Danielle Ménagé à Vars, Martine Chabauty à Montignac 05 45 39 76 64), ou par internet à : jadis.csab@wanadoo.fr

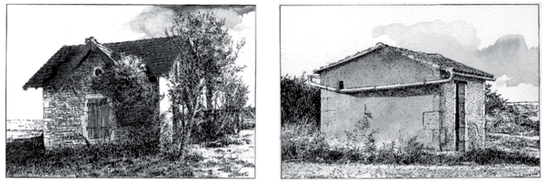

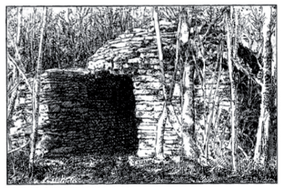

PLUS ASSOCIATIF

Le Conseil municipal de Saint Amant de Boixe reconduit cette année encore ce dispositif.

A qui s'adresse-t-il ?

« Le + Associatif » est réservé :
- à tous les jeunes, âgés de 3 à 18 ans révolus, habitant la commune de Saint Amant de Boixe et qui pratiquent un sport ou une activité culturelle au travers d'une Association de la commune (liste dans ce n° de Bien vivre)
- Les jeunes qui s'inscrivent dans une association en dehors de la commune pour une activité qui n'est pas pratiquée à Saint Amant de Boixe bénéficieront également du dispositif.

Comment fonctionne-t-il ?

Chaque Jeune, remplissant les conditions d'âge et d'adhésion à une association sportive ou culturelle définie précédemment, bénéficiera d'une aide de la Commune fixée à 20 €. Cette aide viendra en déduction du prix de l'adhésion ou de la licence payée. Elle sera versée directement à l'Association sur présentation d'un état récapitulatif. Pour bénéficier de l'aide, chaque jeune ou parent devra remettre le formulaire ci-contre à l'Association au moment de l'inscription.

BONNE ANNEE SPORTIVE ET CULTURELLE A TOUS !

REVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES EN 2015

Exceptionnellement en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et de **participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains**, les demandes d'inscriptions déposées avant le 30 septembre 2015 seront prises en considération et permettront de voter aux élections régionales 2015.
Attention, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

RAPPEL : pour s'inscrire se présenter à la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité ou adresser une demande par correspondance à l'aide du formulaire accessible en ligne sur Service-Public.fr.
Exceptionnellement, le secrétariat de la mairie sera ouvert le mercredi matin 30 septembre.

BILAN JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, 12 jeunes de moins de 18 ans de notre commune ont été recrutés en emploi saisonnier. Avec 21 candidatures reçues, le choix n'a pas été facile cette année. Après avoir écarté celles et ceux qui avaient déjà travaillé les années précédentes et après une réunion collective, le choix des candidats s'est effectué en privilégiant les plus âgés. Les candidats malchanceux seront prioritaires l'année prochaine.

Les 12 candidats retenus ont participé aux travaux suivants :

<u>Avec les agents municipaux :</u>
- Manutention pour préparation des festivités (spectacle des Nuits Romanes ; marché de producteurs de Pays)
- Entretien des rues
- Manutention pour réaménagement de la salle de garderie élémentaire, de la bibliothèque, de la salle d'arts plastiques
- Petits travaux sur mobilier scolaire maternelle (ponçage, peinture)

<u>Avec l'association « Sauvegarde du petit Patrimoine »</u> :
- Nettoyage des lavoirs

QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Gestion des nitrates sur la zone de distribution de Vars

Le syndicat intercommunal de Champniers (SIAEP, dont dépend la commune de Saint Amant de Boixe) dispose de trois ressources qui sont : le forage de Brie, le forage de Chamarade et les puits de Vars.
La station de Vars est alimentée par quatre puits prélevant l'eau dans la nappe alluvionnaire.
Cette eau minéralisée peut, occasionnellement, contenir des concentrations élevées en nitrates et dépasser avant l'usine, les 50 mg/l réglementaires.
Le SIAEP de Champniers, en collaboration avec les services de l'Agence régionale de santé (ARS) et le fermier Véolia eau, a mis en oeuvre un certain nombre de mesures pour pallier ces dépassements.
Un volet préventif : avec la mise en place d'analyseurs en continu qui contrôlent les taux de nitrates contenus dans l'eau captée. Les 4 captages n'ayant pas les mêmes concentrations, l'exploitant peut être alerté avant d'atteindre le seuil de 50 mg/l et arrêter les forages où les teneurs sont les plus élevées. **Il n'y a donc plus de dépassement possible sur l'eau distribuée.**

En parallèle, le Syndicat s'est engagé dans une démarche environnementale : le programme «ReSources», piloté par Charente eaux, pour sensibiliser et accompagner les exploitants agricoles dans la gestion raisonnée des engrais.
La concentration moyenne en nitrates sur l'eau en distribution par l'usine de Vars est d'environ 35 mg/l NO3.

Le traitement des nitrates

Le second volet prévoit la mise en place d'une unité de traitement des nitrates.
Il existe différentes techniques pour traiter les nitrates. La plus courante est la technique par résine échangeuse d'ions.
Une unité temporaire devrait être installée dans les prochains mois pour valider les essais et le dimensionnement de l'installation.

ETAT CIVIL 2014/2015

Naissances

- Danaël MARTIN, le 8 novembre 2014
- Thiago MONTRIGNAC, le 15 novembre 2014
- Nawa YAMEOGO, le 21 Novembre 2014
- Julia ROUX BRISSON, le 29 décembre 2014
- Hanaé TIRANT, le 31 décembre 2014
- Ethan BIOJOUX, le 6 janvier
- Milyana LADRAT, le 20 janvier
- Manoé CLAIRAMBAUD, le 23 janvier
- Nathanaël NIAY, le 31 janvier
- Maxime SEBIRE, le 18 février
- Ambre CLOCHARD, le 13 mars
- Lucas SIMON, le 2 Mai 2015
- Martin CHAILLOUX GOUIGNARD, le 16 juin
- Chloé OLLIVIER, le 20 juin
- Laël ROUSSEAU, le 27 août

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés et adressons nos vives félicitations aux parents.

Mariages

- James BOUTEILLER et Christiane MANTEGAZZA, le 20 octobre 2014
- Grégory CHILLA et Vanessa VERTE, le 13 Juin

La quête effectuée à l'issue de la cérémonie a rapporté la somme de 43,70 € au profit des écoles de Saint Amant de Boixe

- Pierre-Olivier GIRAUD et Alexandra FREZAL, le 11 Juillet

La quête effectuée à l'issue de la cérémonie a rapporté la somme de 20 € au profit des écoles de Saint Amant de Boixe

- Sébastien HARDY et Axelle ROJO, le 5 septembre

Au nom des bénéficiaires, nous remercions les généreux donateurs et présentons tous nos vœux de bonheur aux époux.

Décès

- Marie Emilienne BELAUD veuve BERTAUD, le 31 octobre 2014
- Jacquy MARTIN, le 18 novembre 2014
- Marie-Madeleine ROULLIN veuve SILLARD, le 7 décembre 2014
- Jean HERBERT, le 16 décembre 2014
- Jacques LAQUAIRE, le 26 décembre 2014
- Paul BALLON, le 31 décembre 2014
- Jean-Paul OLLIVIER, le 31 décembre 2014
- Roger GUISNET, le 8 janvier
- Robert RANGEARD, le 19 janvier
- Geneviève GIBERT, le 10 février
- François LACOURARIE, le 13 février
- Denise REYDI veuve NOILHAS, le 13 février
- Raymond GABIN, le 28 février
- Marie Joséphe SORIN veuve FEVRAUD, le 5 mars
- Ginette MEURILLON, le 8 mars
- Fernand SETRIN, le 13 mars
- Noélie FOUCHIER veuve RAVON, le 26 mai
- Lucienne PAPON, le 2 juin
- Hélène CASSEREAU veuve PLANCHET, le 2 juillet
- Josefa ALVENTOSA veuve AROS, le 26 juillet
- Jeannine FREBAULT veuve MARTIN, le 4 août
- Ginette BARRE veuve BLANC, le 24 août
- Yannick MOREAU, le 24 août
- Germaine DEVILLEMANDY, veuve GOURET, le 11 septembre
- Michel CHAMPION, le 13 septembre

A leur familles et amis, nous adressons nos sincères condoléances.

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. CASSAN assure des permanences :

- à la mairie de Saint Amant de Boixe tous les 2ème lundis après-midi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous au secrétariat de mairie (tel. 05 45 39 72 15)

- A la mairie de Mansle tous les 4ème lundis après-midi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Directeur de la publication : Bernard LACŒUILLE
Edition : Mairie de Saint Amant de Boixe
Comité de rédaction : Patrick Lizot, Frédérique Mandin, Nathalie Collignon, Peggy Le Floch, Annick Levêque, Maïté Dupeyrat, Anaël Vignet
Crédits photos : Mairie de St Amant - F. Giroux-Mallot
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

Mardi 1er septembre dernier, les élèves du groupe scolaire Emile Marchoux ont réintégré leurs salles de classe.
Les enfants et leurs parents ont pu découvrir les travaux réalisés pendant le période estivale.
A l'école maternelle :
- réfection des plafonds
- peinture des dortoirs, du couloir d'entrée, du mobilier de la classe de grande section...

CHANTE BOIXE

Une nouvelle saison musicale a débuté pour le Chœur Chante Boixe.
Le lundi 7 septembre à 20 heures 15 les choristes de Chante Boixe se sont retrouvés, avec leur chef de chœur Sébastien Moisan, pour une première répétition qui sera le rendez-vous de chaque lundi tout au long de l'année scolaire.
Toutes les personnes qui souhaitent participer au chant à capella avec un groupe mixte de chanteuses et de chanteurs pour partager la joie de chanter ensemble dans la bonne humeur et la convivialité sont invitées à rejoindre Chante Boixe.
Il n'est pas nécessaire de connaître la musique, chanter à capella cela veut dire « écoute » entre tous les choristes qui s'expriment sans accompagnement instrumental.
La saison 2015/2016 s'annonce riche en événements musicaux, en rencontres et stages pour enrichir de nouveaux chants, venus de différents pays, le « Carnet de Voyage » de Chante Boixe.
Après le premier stage qui s'est déroulé le 19 septembre à la salle casino à St Amant de Boixe et le premier concert le dimanche 20 septembre en l'église Saint Martin à Jauldes, le Chœur Chante Boixe donnera son deuxième concert le jeudi 15 octobre à 20 heures 30 à notre Dame d'Obésine à Angoulême (concert Chante Boixe à l'Initiative de l'Association pour le Développement des Soins Palliatifs de la Charente (APS16).
Le dimanche 6 décembre concert Chante Boixe à Mérignac (Charente).

AMICALE DES ANCIENS ELÈVES DES ECOLES PUBLIQUES DE SAINT AMANT DE BOIXE

C'est avec plaisir que l'Amicale propose cette année un repas à tous ses adhérents le 4 octobre. La nouveauté est qu'un orchestre animera cette journée. C'est un plus qui, nous l'espérons, rendra cette rencontre encore plus conviviale.
Cette date, en automne, a été programmée suite à deux facteurs. Le premier vient de remarques faites par des personnes qui ne pouvaient pas être disponible au printemps (le mois d'avril étant privilégié). La seconde vient d'une réflexion des membres du bureau : Un repas tous les ans fut trop rapproché, tous les deux ans peut-être pas assez… Aujourd'hui nous prévoyions tous les 18 mois en espérant contenter un maximum de personnes.
L'Amicale a également un site internet accessible depuis le site de la commune (Vie associative / Anciens Elèves Ecole Publique). Il met à disposition l'organisation de l'Association, les messages et photos des activités ainsi qu'une information sur les réunions passées et à venir.
Notons que l'Amicale qui regroupe les Ecoles de Saint Amant, La Fichère et Nitrat recense plus de 350 noms de famille. Dont 1/3 est hors département. De plus, près de 700 photos sont répertoriées et sauvegardées dans notre informatique.
Ce travail effectué depuis quelques années n'a été possible que grâce à quelques écoliers bien sages ayant gardé de bons souvenirs passés dans nos écoles.
Notons également l'aide précieuse d'instituteurs ou de leur descendants qui eux aussi nous aident beaucoup dans les recherches d'archives.
Si vous souhaitez nous rejoindre sachez que vous êtes les bienvenus. Surtout ceux qui ont fréquenté les écoles à partir des années 1960 car, dans cette période, nous manquons cruellement de souvenirs photographiques.

EIDER

L'Épicerie Solidaire EIDER a quitté Mansle pour s'installer à Mouton. Ses activités d'aide alimentaire se poursuivent une semaine sur deux. Épicerie s'installe à la Salle Socio-culturelle tous les mardis des semaines impaires, **soit pour le mois de septembre les mardi 8/09 et 22/09 à 14h.**

L'aide alimentaire est soumise à la prescription d'une assistante sociale.

Par ailleurs, l'Épicerie solidaire met en place des ventes de vêtements, pour financer l'aide alimentaire.
Les prochaines ventes se dérouleront de 13h30 à 18h :
- jeudi 15/10 à la salle des fêtes de Tourriers, et
- Mardi 24/11 à la salle Socio culturelle de Saint Amant de Boixe.

A noter que le vestiaire fixe de l'association est ouvert tous les matins sauf le mercredi, à tous à partir du lundi 31/08 de 9h à 12h au 8 rue de la Mairie 16460 MOUTON.

Pour des renseignements complémentaires, merci de prendre contact à l'adresse mail suivante :
epicerie.eider@gmail.com

Pour diffuser vos informations dans la Charente Libre
Correspondante Saint Amant de Boixe
Françoise GIROUX-MALLOT
06 86 15 99 94
françoise.girouxmallot@gmail.com

YOGA

Le yoga, à Saint Amant de Boixe, c'est reparti !
« Se détendre… Développer la souplesse, le calme, la concentration… Respirer…Rechercher l'équilibre… »
Cette année encore, les cours de Yoga se poursuivent tous les lundis à 18h30 au Gymnase de Saint Amant de Boixe.
Une heure et quart pour pratiquer postures, exercices respiratoires et méditation, dans le respect du rythme et des possibilités de chacun.
N'hésitez pas à venir essayer, les deux premiers cours sont gratuits !
Pour tout renseignement et pour s'inscrire, merci de contacter : Claudine GARGUILO
06 10 39 02 78.

BADMINTON

La saison est repartie depuis le 8 septembre, le mardi de 17h30 à 19h pour les jeunes, et de 19h à 21h pour les adultes. Le jeudi de 20h à 22h pour les adultes et le samedi de 14h à 15h30 pour tous.
Le club est affilié à la Fédération Française de Badminton (FF-BaD), il est aussi labellisé « Ecole Française de Badminton ». Le gymnase est doté de 7 terrains dont 3 terrains de double et 4 terrains de simple. Les tarifs pour l'année (licences et assurances comprises):
• 45 € pour les jeunes de moins de 9 ans,
• 65 € pour les jeunes de 9 à 18 ans et
• 75 € pour les adultes.
Tous les renseignements concernant le club se trouvent sur le site : http://les-volants-de-la-boixe.e-monsite.com/

THE@TRE EN HERBE REMPILE...

L'année 2014/2015 était placée sous le signe du conte avec l'adaptation de Cendrillon présentée à deux reprises par les Aristoloches (mais toujours avec un franc succès) à Saint Amant et une fois à Jauldes. L'association a aussi intégré dans ses rangs WENKOUNI, l'artiste burkinabé qui a rencontré lui aussi son public grâce à des contes africains.
Pour sa treizième année, Thé@tre en Herbe repart pour une nouvelle saison avec de nouveaux horaires. En effet les cours adultes auront lieu désormais les samedis matins de 10h30 à 12h00. Tous les volontaires seront les bienvenus, débutants ou non, souhaitant être comédiens OU pour aider l'association à fonctionner ! (nous sommes preneurs de personnes qui géreraient la communication ou les costumes par exemple!).
Le projet de spectacle n'est pas encore arrêté définitivement mais une grosse demande autour de la musique et des chansons émane des membres historiques ! A suivre donc.
Les cours pour enfants devraient être à nouveau assurés par Brigitte VASTEL de la « Compagnie Juste Nez » et devraient toujours avoir lieu les mardis de 17h15 à 18h30 à la salle Casino. Petit rappel : les enfants peuvent débuter les cours à partir de 8 ans.
Pour tout renseignement complémentaire et pour les inscriptions, l'association vous donne rendez-vous le vendredi 25 septembre pour son assemblée générale à 18h30 à la salle Casino. N'hésitez-pas à venir nous rejoindre!
Contacts : 05 45 39 79 98 / 05 45 39 88 54 / 06 74 55 11 48

COMITE DES FETES

Déjà engagés sur d'autres marchés, beaucoup de producteurs ne pouvaient être présents pour le marché d'automne prévu le dimanche 11 octobre 2015. L'événement est donc annulé. L'équipe se met d'ores et déjà au travail pour l'édition 2016.
En revanche, un troc aux plantes est organisé dimanche 15 novembre toute la journée à la salle Casino.
Enfin, vous ne savez pas quoi faire pour la Saint Sylvestre, réservez dès à présent votre soirée. Un événement festif et convivial est en préparation…
Enfin, l'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le vendredi 29 janvier 2016 à 20 h 30 à la salle Casino. Rapport moral, bilan d'activité, bilan financier, projets 2016 et questions diverses sont à l'ordre du jour. Tous les habitants de la commune sont invités à participer à la réunion.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGÈRES

LE BOURG - NITRAT - LA FAYE - LA BERNARDE - LA STATION - FOSSEJOINT

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 J	1 D Toussaint	1 M
2 M	2 V	2 L	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J
4 V	4 D	4 M	4 V
5 S	5 L	5 J	5 S
6 D	6 M	6 V	6 D
7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 J	8 D	8 M
9 M	9 V	9 L	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J
11 V	11 D	**11 M Armistice**	11 V
12 S	12 L	12 J	12 S
13 D	13 M	13 V	13 D
14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 J	15 D	15 M
16 M	16 V	16 L	16 M
17 J	17 S	17 M	17 J
18 V	18 D	18 M	18 V
19 S	19 L	19 J	19 S
20 D	20 M	20 V	20 D
21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 J	22 D	22 M
23 M	23 V	23 L	23 M
24 J	24 S	24 M	24 J
25 V	25 D	25 M	**25 V Noël**
26 S	26 L	26 J	26 S
27 D	27 M	27 V	27 D
28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 J	29 D	29 M
30 M	30 V	30 L	30 M
	31 S		31 J

Sacs noirs — Sacs jaunes

LA FICHÈRE - LE BALUTEAU - LE COURADEAU

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 J	1 D Toussaint	1 M
2 M	2 V	2 L	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J
4 V	4 D	4 M	4 V
5 S	5 L	5 J	5 S
6 D	6 M	6 V	6 D
7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 J	8 D	8 M
9 M	9 V	9 L	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J
11 V	11 D	**11 M Armistice**	11 V
12 S	12 L	12 J	12 S
13 D	13 M	13 V	13 D
14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 J	15 D	15 M
16 M	16 V	16 L	16 M
17 J	17 S	17 M	17 J
18 V	18 D	18 M	18 V
19 S	19 L	19 J	19 S
20 D	20 M	20 V	20 D
21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 J	22 D	22 M
23 M	23 V	23 L	23 M
24 J	24 S	24 M	24 J
25 V	25 D	25 M	**25 V Noël**
26 S	26 L	26 J	26 S
27 D	27 M	27 V	27 D
28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 J	29 D	29 M
30 M	30 V	30 L	30 M
	31 S		31 J

Sacs noirs — Sacs jaunes

RAPPEL : le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs et jaunes) est décalé d'une journée lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine. De plus, le réapprovisionnement des sacs jaunes se fait au secrétariat de la mairie.
Nous vous rappelons que les sacs (noirs ou jaunes) doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage. De plus, dans un souci de salubrité et de circulation des piétons, les containers vides ne doivent pas rester sur le trottoir ou le bord de la rue.

A l'école élémentaire, les espaces de la garderie et de la bibliothèque ont été inversés. La garderie dispose désormais d'un espace lumineux avec du mobilier entièrement renouvelé. La salle d'arts plastiques a également été réorganisée.

En plus d'apporter un confort aux enfants, aux enseignants et au personnel communal, ces nouveaux espaces sont également utilisés dans le cadre des activités périscolaires qui se déroulent désormais durant la pause méridienne les mardis et jeudis. Ces séances sont toujours encadrées par les animateurs de la Communauté de communes de la Boixe et pris en charge par la Commune.
Enfin, toutes les salles de classes sont désormais équipées d'un accès internet et d'un vidéoprojecteur.

Quelques chiffres pour cette rentrée 2015/2016
- 69 élèves à l'école maternelle
- 129 à l'école élémentaire
- près de 24 000 € investis durant l'été par la Commune dans les travaux, le matériel et le mobilier.

Un été animé à Saint Amant

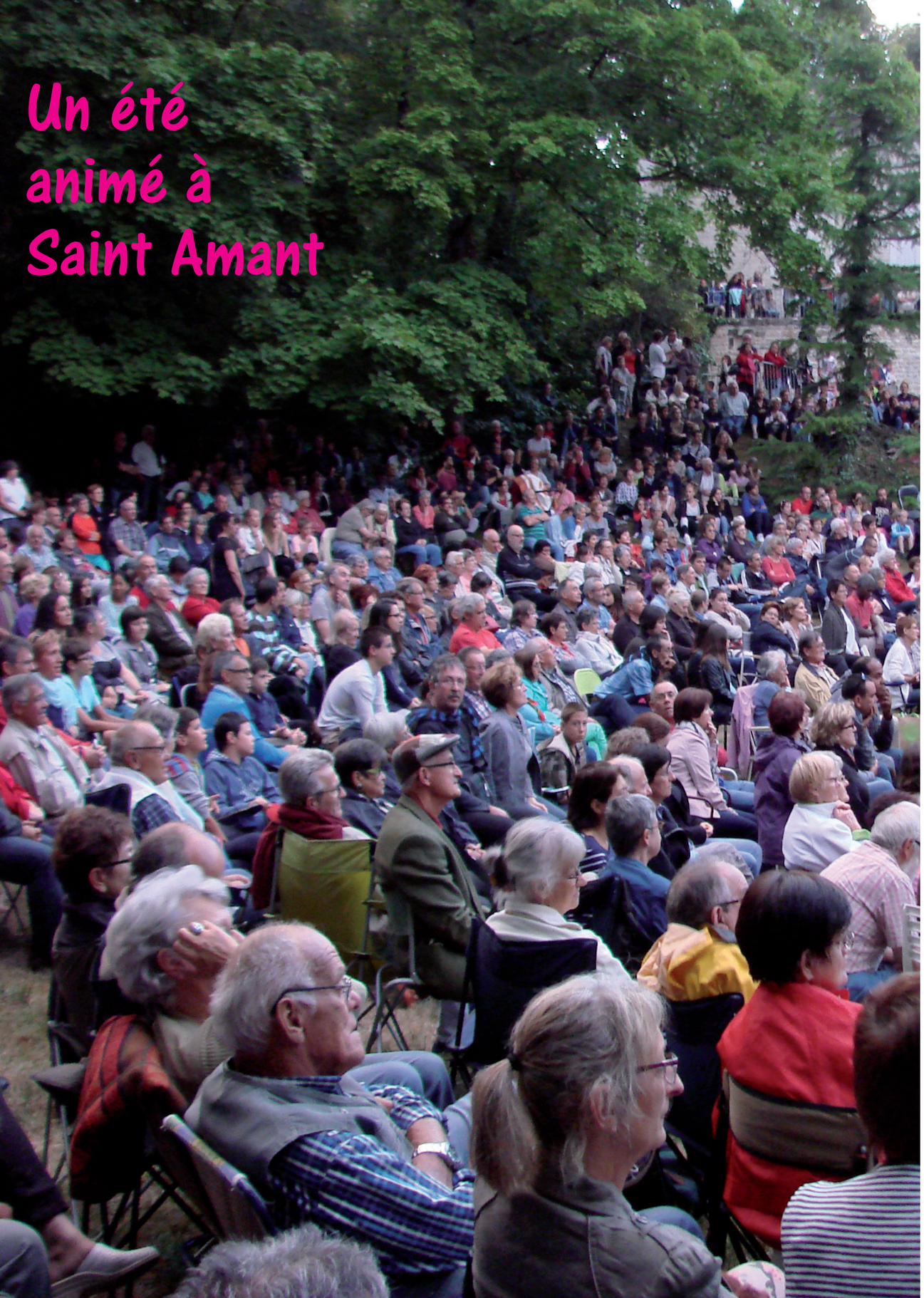

Associations INFOS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- **ASL (Sports et Loisirs)** Frédérique MANDIN - 05 45 39 81 79
  - **Badminton :** Sylvie LANDUREAU - 06 21 75 05 64
  - **Bridge :** Thierry SZNYTKA - 05 45 39 74 34
  - **Zumba :** Barbara POTEL - 06 20 97 01 10
  - **Gymnastique :** Frédérique MANDIN - 05 45 39 81 79
  - **Peinture sur soie :** Roselyne SINSON - 09 54 50 80 69
  - **Tarot :** George REAM - 06 85 15 35 58
  - **Tir à l'arc :** Robert TRIBAUDEAU - 06 82 53 93 77
  - **Yoga :** Claudine GARGUILO - 06 10 39 02 78
- **Football - US Boixe :** Guillaume PINAUD : 06 18 62 78 02
- **Judo :** Jean-François BOUSSETON 05 45 39 77 25
- **Tennis :** François TURCAT 05 45 39 77 75 contact : Arlette GOURET 06 33 11 42 62

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- **Comité des Fêtes :** Alain MALLOT - 05 45 20 64 48
- **Chante Boixe (chorale) :** Bernadette CASTANIER - 05 45 82 31 89
- **Compagnie «La divague» :** Véronica MIRGALET - 05 45 39 79 50
- **Danse :** Hélène LAVAUD - 06 08 75 61 20
- **Théâtre en herbe :** François FAURE
  Contact : Dominique LAMARE - 05 45 39 79 98
- **Dom Rémi Carré** (orgue Renaiss) : Anaël VIGNET - 05 45 39 44 30
- **Au fil du temps :** Patrice DESCHAUD-DROIT - 06 44 80 33 87
  - **Jadis (revue) :** Jean-Louis JONQUET - 05 45 39 78 83
  - **Petit patrimoine :** Anaël VIGNET - 05 45 39 44 30

ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

- EIDER (Espace itinérant d'aide alimentaire en pays du ruffécois) : Dominique PELLETIER - 09 50 58 18 06
- ADMR (Aide à domicile en milieu rural) : Jean-Pascal WILLAUMEZ - 05 45 39 72 67
- Aide à la Précarité Dominique PELLETIER 05 45 39 72 15
- Amicale des donneurs de sang : Jean-Paul MICHELOT - 05 45 39 74 08

ASSOCIATIONS DIVERSES

- Conseil Parents d'élèves (collège) : Sophie DARRICADES - 05 45 93 95 40
- Parents d'élèves groupe scolaire : Mélaine DECELLE - 06 20 74 23 98
- Les Lutins malins : Katia FURLAUD - 05 45 69 18 42
- Anciens élèves école publique : Patrick PAULET - 05 45 63 59 52
- Société de Chasse : Gérard CLAVAUD - 05 45 20 67 94
- Piégeurs charentais agréés : Guy OLLIER - 05 45 20 64 15
- Club des Aînés : Emile GERMANEAU - 05 45 39 87 21
- Anciens Combattants (FNCR) : Emile GERMANEAU - 05 45 39 78 01
- Culture et partage : Alain MALTAT - 05 45 39 79 49

FOOTBALL

Un nouveau Président pour le club de football, Guillaume PINAUD.

La nouvelle équipe s'est engagée à créer une école de football dès la prochaine saison. Pleine de projets, elle envisage également quelques actions en mobilisant la population... un appel sera fait en ce sens dans un prochain numéro du bulletin municipal.

En attendant, vous pouvez venir soutenir votre équipe lors des matchs à domicile. Elle évolue cette année encore en division 4 de district. Saint Amant recevra :
- St Sulpice de Cognac le 3 octobre à 20h
- Mons le 17 octobre à 20h
- Beaux Pins le 24 octobre à 20h
- Soyaux le 7 novembre à 20h
- Aigre le 28 novembre à 20h
- Nercillac / Réparsac le 30 janvier à 20h
- Angoulême le 5 mars à 20h
- Balzac le 2 avril à 20h
- Fléac le 16 avril à 20h
- Vindelle le 22 mai à 15h

TENNIS

Assemblée générale le samedi 27 septembre à 10h, au club (prévoir raquette) ou à la salle Casino si il pleut.
Une nouvelle équipe est en train de se mettre en place. Une école de tennis pour les 12/15 ans est à l'étude le samedi matin de 11h à 12h. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Sylvain (secrétaire) au 06 03 06 35 57 ou Luc (secrétaire adjoint) au 07 81 93 75 73

TIR À L'ARC

La section « Tir à l'arc » reprend ses activités le vendredi 11 septembre à 18 h. Tous les adhérents ont désormais rendez-vous au stade de foot de Saint Amant.
Pour tout renseignement contacter Robert Tribaudeau au 06 82 53 93 77.

Programme
Espace d'architecture romane

Visites non accompagnées de l'abbaye et accueil boutique
- Jusqu'au 30 novembre, Du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Les samedis, dimanches et jours fériés (sauf lundi) de 15h à 18h.
- De décembre à février : samedis et dimanches, de 14h30 à 17h30.

Exposition Temporaire
Prolongation de l'exposition des Mégalithes en Ruffécois jusqu'au 18 octobre inclus.

Exposition de peintures de Tyleck et Tylecek.
Du samedi 4 au dimanche 11 octobre :
Ces deux artistes d'origine tchèque et de renommée internationale, exposent leurs œuvres pour la 4ème fois à l'abbaye de Saint Amant de Boixe.
RV cellier de l'abbaye du lundi au vendredi de 15h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h. Entrée libre. RV cellier de l'abbaye

Concert « William Byrd » - Vendredi 16 octobre
Récital d'orgue présenté par Jean Luc Ho à l'occasion de la sortie de son CD, enregistré sur l'orgue Renaissance.
RV : église abbatiale de Saint Amant de Boixe à 20h30. Tarifs : 10 €, 8 € (adhérents), 5 € (étudiants, demandeurs d'emplois).
Gratuit pour les moins de 18 ans.
Renseignements : 05 45 39 44 30 ou 05 45 94 24 27.

Théâtre musical « Chez mon ami à Rome, André-Modeste Grétry (1741-1813) ».
Dimanche 18 octobre
Œuvres de Scarlatti, Caldara, Durante, Pergolisi, Grétry, … (durée 1h env.)
Dans cette création, on découvre Grétry comme homme, ami, pour nous transporter dans l'âme d'un musicien, avec le chant de la mezzo liégeoise, Cécile Leleux, qui signe la scénographie et le choix musical, les paroles du romain Paolo Del Vecchio le tout souligné par l'accompagnement de Julien Opic au clavecin, laissant le spectateur dans l'atmosphère propre au XVIIIe siècle, et les costumes copies d'époque de l'opéra royal de Wallonie.
RV : église abbatiale de Saint Amant de Boixe à 17h.
Tarifs : 12 €, 8 € (demandeurs d'emploi, étudiants), gratuit pour les moins de 18 ans.
Renseignements : 05 45 94 24 27

Journée d'étude «Journée d'un moine bénédictin du Moyen-Age» (2e édition).
Lundi 16 novembre
Cette journée a pour objectif de présenter le quotidien du moine bénédictin en suivant presque heure par heure son agenda. RV accueil de l'abbaye à 9h30 (fin de la journée à 17h). Tarif : 13 €.
Tarif réduit : 7 € (étudiants, guides). Réservation conseillée. Limitée à 30 personnes.

Les Artisanales de l'Abbaye
Samedi 12 et Dimanche 13 décembre
Le cellier de l'abbaye ouvre ses portes le temps d'un week-end, pour accueillir une vingtaine d'artisans d'art et de créateurs. A l'approche de Noël ce salon est l'occasion de découvrir une grande diversité d'objets uniques crées par des artisans passionnés.
RV cellier de l'abbaye, de 10h à 18h. Gratuit.

Journée d'étude «Le Monde funéraire et son évolution (pratiques et architecture)»
Samedi 13 février 2016
RV accueil de l'abbaye de 9h30 à 17h. Tarif : 13€.
Tarif réduit : 7€ (étudiants, guides). Réservation conseillée. Limité à 30 personnes.

Exposition des Mégalithes - Jusqu'au 18 octobre

29 juillet - Nuit Romane - Spectacle de cirque - 1 700 spectateurs

Bric à brac du 12 juillet

Les fifties - 20 & 21 juin

Défilé de majorettes et de lampions avant le feu d'artifice du 13 juillet

Bienvenue à Christian ESCOUDE, dimanche 13 septembre